

DRONE VOLT

Renforce son bilan en remboursant par anticipation une dette obligataire à haut rendement

Villepinte, 25 février 2021

DRONE VOLT, expert en intelligence artificielle embarquée et constructeur de drones civils professionnels, annonce le remboursement par anticipation de sa dette obligataire émise le 9 janvier 2020.

DRONE VOLT annonce le remboursement par anticipation des 11 dernières échéances mensuelles de l'emprunt obligataire émis le 9 janvier 2020. Cet emprunt, dont le montant initial s'élevait à 1,7 M€ sur une durée de remboursement de 24 mois, portait un taux annuel de 12%.

Le groupe indique que ce remboursement par anticipation porte sur un montant de 832 000 euros. Il permet donc à la société de réaliser une économie de charge financière supérieure à 50 000 euros en 2021. En outre, il permet d'allonger la maturité moyenne de la dette et de renforcer le bilan du groupe.

« *Au moment où le groupe DRONE VOLT connaît une accélération de son activité avec des contrats significatifs remportés récemment, il est important de consolider le bilan en rallongeant la maturité de nos dettes.* » déclare Marc COURCELLE, Directeur Général de DRONE VOLT. « *En outre ce remboursement anticipé devrait nous permettre de diminuer sensiblement nos charges financières cette année* ».

Prochain communiqué : Résultats annuels 2020, le 17 mars 2021

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur www.dronevolt.com / Investisseurs

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com

A propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 5,7 millions d'euros en 2020 (données non auditées).

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME
BSA : Mnémo : DRVBS - code ISIN : FR001286054

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts :

Relations médias FINANCE
ACTUS finance & communication
Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73
dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER
DRONE VOLT
Céline Vergely – T : +33 6 08 42 75 84
celine@dronevolt.com